PETITION POUR LE LOUP

Exigeons une solution durable pour la défense du loup et des activités pastorales !

L'élevage ovin, en France, connaît des difficultés économiques réelles que la présence du loup accentue par le surcroît de travail que la nécessaire protection des troupeaux impose. **Mais cette réalité ne doit pas faire du loup le bouc émissaire de tous les maux** auxquels est confrontée cette profession. **300 loups au Portugal, 500 à 700 en Italie, 2000 en Espagne**... Chez nos voisins européens, malgré certains conflits locaux avec l'élevage, le loup se développe sans que sa présence ne suscite les oppositions au niveau surréaliste que l'on connaît en France. Ces pays ont avancé sur la voie d'une cohabitation entre cet animal et les activités humaines.

Le gouvernement français a rendu public à l'automne 2004 son plan d'action sur le loup. Celui-ci affirme que le retour de cette espèce constitue **un enrichissement de notre patrimoine naturel** et que la croissance de la population comme sa colonisation de nouveaux territoires en dehors de l'arc alpin doivent être maîtrisés pour concilier ce développement avec la poursuite des activités pastorales. Bien que les mesures annoncées, notamment en soutien à l'élevage, aillent globalement dans le sens d'une cohabitation possible entre cette activité et le prédateur, aucun objectif clair de conservation de l'espèce n'est annoncé. En revanche, l'essentiel de la gestion proposée se base sur des prélèvements par tir alors que **le plan n'apporte aucune preuve d'un bon état de conservation de la population**, condition nécessaire pour de possibles dérogations aux textes internationaux de protection de cette espèce. Dans ce contexte, **les nouvelles décisions de tir prises par l'Etat au cours de ce printemps 2005 sont inadmissibles.**

Le gouvernement, sourd aux revendications d'une majorité de citoyens, entend ainsi poursuivre une politique inutile de destruction d'une espèce dont le prélèvement de quelques individus ici et là n'apportera aucune solution tangible et pérenne aux pertes subies dans l'ensemble des élevages à cause de la prédation.
Le 6 novembre 2004, par un grand élan populaire et sans précédent, les protecteurs de la nature ont clairement exprimé leur **refus des tirs de loups** décidés par ce gouvernement, ainsi que leur **hostilité au braconnage** auquel le plan d'action annoncé n'apporte aucune solution concrète pour le maîtriser.

Signez cette pétition afin de réclamer l'arrêt immédiat des tirs de loups et une lutte efficace contre le braconnage !

Nom - Prénom	Adresse	Profession	Signature

Pétition à renvoyer à : WWF France - 188 rue de la Roquette - 75011 Paris